

CONSEIL GENERAL DE VALANGIN

SEANCE EXTRAORDINAIRE

LUNDI 22 FEVRIER 2010 A LA SALLE DU CONSEIL GENERAL

.....

PRESIDENTE : Elisabeth Deluz

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2009
3. Présentations par Mme Butty concernant la qualité de l'eau et les mesures prises/réponses aux questions
4. Nomination de la commission pour l'entrée du collègue
5. Discussion Fusion des communes
6. Informations du Conseil communal
7. Divers

Mme Deluz ouvre la séance à 20h00 et propose une modification de l'ordre du jour : le point 3 passe avant le point 2 pour permettre à Mme Butty de s'en aller après son exposé. Le conseil général accepte cette proposition.

Elle donne connaissance de la démission de Mme Barbaza Simonot Sophie qui quitte la commune.

1. Appel

12 personnes présentes

3 personnes excusées : Mmes Barbaza Simonot, de Montmollin et Soguel

M. Allemann dit que lors de la dernière séance du Conseil général au mois de décembre, il avait été prévu une discussion informelle sur le sujet de la fusion et que cette discussion ne serait pas protocolée. Or, on se retrouve ce soir avec une séance formelle du Conseil général et la discussion sur la fusion sera englobée dans le procès-verbal. Il ne voyait pas les choses de cette manière et manifeste son mécontentement, appuyé dans ses propos par M. Glauser.

Mme Charrière répond qu'effectivement le Conseil général avait demandé une séance informelle, mais durant la même séance du 14 décembre, les élus avaient donné leur accord à la présentation de Mme Butty. En quelque sorte, cela fait une pierre deux coups de grouper ces deux sujets.

Mme Dubach souligne que le législatif avait donné son accord avec cette présentation en reportant les conseillers généraux à la page 6 du procès-verbal. Elle ajoute que cette discussion n'amène rien de concret et propose de passer la parole à Mme Butty.

3. Présentation par Mme Butty concernant la qualité de l'eau et les mesures prises/réponses aux questions.

Mme Butty présente le sujet sur un écran et donne toutes les explications techniques sur la teneur en nitrate des eaux de la commune de Valangin.

Ce projet, selon Mme Butty, date de 2003 et mentionne que l'Etat a fait beaucoup pour diminuer le taux de nitrate sur la commune de Valangin.

Au niveau des services de l'Etat, il n'y aura plus de soutien si la commune va dans le sens du mélange des eaux, car les études démontrent que ce n'est pas une bonne idée.

M. Glauser reprend les termes de la motion et dit que si humainement on propose une meilleure qualité de l'eau à un moindre coût, pour lui c'est une amélioration. Si on peut faire quelque chose de politiquement correct mais moins onéreux, c'est préférable.

Il ajoute que c'est la première fois, depuis le début de ce projet, que l'on peut voir les résultats des prélèvements d'eau dans la vitrine d'affichage.

Une personne demande ce que représentent les CHF 100'000,- versés aux agriculteurs ?

Mme Butty répond que c'est la perte du rendement versée aux agriculteurs sur le bassin versant, dont le 80% est versé par la Confédération et le solde par les distributeurs d'eau.

Plus de question, Mme Butty se retire.

2. Procès-verbal

M. Glauser : à la page 3 : page 19, 3^{ème} paragraphe : *sous son immeuble remplacé par : adjacent à son immeuble*

page 4, 3^{ème} paragraphe : *les communes ont jusqu'au 30 janvier 2010 pour décider de s'assujettir ou pas remplacé par : les commune ont jusqu'au 30 janvier 2010 pour demander leur assujettissement.*

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Nomination de la commission pour l'entrée du collège

La commission se compose comme suit :

Mme Annick De Pourtalès

M. Yannick Morand

M. Mario Vieira

Mme Charrière souligne, une fois de plus, que cet hiver il faisait un froid de canard dans le collège et que tous les collaborateurs utilisant les locaux subissent ce froid. Il faut vraiment faire quelque chose.

5. Discussion Fusion des communes

Chaque conseiller général a reçu un rapport de Compas et Mme Charrière donne un bref historique des faits.

Après discussion, le Conseil général décide de se retrouver en séance extraordinaire le 15 mars 2010 avec un seul point à l'ordre du jour : Crédit pour la fusion.

6. Informations du Conseil communal

Mme Charrière rappelle à tout un chacun qu'une séance d'information sur le plan de quartier La Sauge a lieu le mercredi 24 février 2010 à 20h00 à la salle de spectacle. Elle souligne que l'aspect du village en sera changé en cas de réalisation. C'est une séance importante.

7. Divers

M. Glauser profite de la présence de M. Fontana dans le public pour dire qu'il est déçu du déneigement derrière l'église. Il y a trop de gens qui parquent leur véhicule. Il sait que M. Fontana met des amendes, mais il semble que cela ne suffise pas. Il se pose la question si on ne devrait pas réfléchir à des mesures plus contraignantes, telles que la mise en fourrière des véhicules systématiquement mal parqués. Il demande qu'une solution soit trouvée.

M. Christen dit que le Conseil communal étudie la pose d'un panneau de signalisation pour le parcage dans le bourg.

Il faudrait aussi que les gens soient bien informés des possibilités de parcage dans la commune. Le bureau communal doit faire suivre l'information quand les gens viennent chercher leur vignette.

Mme De Pourtalès remercie M. Fontana pour la patinoire.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 21h45.

La présidente

L'administratrice